



Association pour personnes âgées  
nécessitant des soins Bienne-Seeland

Appartements médicalisés à Bienne et dans le Seeland pour  
malades chroniques et personnes souffrant de démence

# **Modèle de soins et de prise en charge**

2502 Bienne · Quai du Bas 92 · tél. 032 323 41 42

[www.betagtenpflegeverein.ch](http://www.betagtenpflegeverein.ch)

## Introduction

En raison du grand manque de lits de soins en 1980, un groupe d'experts a développé le concept des appartements médicalisés. L'objectif était de créer des lits de soins supplémentaires à Bienne et dans les différentes circonscriptions du Seeland. L'Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland a ainsi été fondée en 1986.

Au fil des ans, le concept a évolué et la structure de l'institut a été adaptée. Il a réagi face à la dépendance croissante des résidentes et résidents en proposant des appartements novateurs et adaptés.

L'objectif de l'institut est de proposer des appartements médicalisés adaptés aux besoins changeants des résidentes et résidents ainsi que des soins professionnels, individuels et dispensés avec empathie.

Début 2014, l'Association pour personnes âgées nécessitant des soins a élaboré un plan d'exploitation et édicté de nouveaux principes directeurs.

Le Modèle de soins et de prise en charge se base sur les principes directeurs suivants.

## Principe 1

**Nous portons assistance aux personnes atteintes de maladies chroniques et aux personnes atteintes de démence, dans les appartements médicalisés. Nous leur proposons des places de soins situées près de leur environnement familial, offrant un grand potentiel d'individualisation des soins et une atmosphère familiale.**

L'Association pour personnes âgées nécessitant des soins assiste huit à quinze résidentes et résidents atteints de maladies chroniques ou de démence dans chacun des six appartements médicalisés de Bienne et du Seeland.

Les soins que procure le personnel aux personnes âgées atteintes de maladies chroniques sont minutieux, individuels et personnalisés.

Le personnel prévoit la journée d'un commun accord avec le/la résident(e), dans un cadre familial et se penche sur ses besoins individuels.

Chaque résident(e) a sa propre chambre, qu'il/elle aménage à son goût (en fonction de la taille de la pièce) et où il/elle peut se retirer à tout moment.

Un médecin local prodigue les soins médicaux à tous les résidentes et résidents. Il/Elle leur rend visite régulièrement et est appelé(e) en cas d'urgence. Il n'est pas possible de choisir son médecin.

## Principe 2

Nous respectons les valeurs morales ainsi que les droits des résidentes et résidents, nous les soutenons dans leur autonomie et nous tenons compte de leur passé ainsi que de leurs origines culturelles.

Lors de l'entretien d'entrée, les responsables entendent les souhaits des nouveaux arrivants. Ils envisagent les procédures correspondantes, prévoient les mesures nécessaires et font des propositions. Si le/la résident(e) ne peut pas s'exprimer, l'entretien a lieu avec ses représentants.

Les directrices de sites et les co-directrices de l'Association pour personnes âgées mènent régulièrement des entretiens à propos des soins pour revoir les objectifs de soins et la situation en termes d'assistance.

Si des mesures de contrainte s'imposent, elles ne sont instaurées qu'avec l'accord des proches (voir notre Plan de protection de l'enfant et de l'adulte).

Les proches des résidentes et résidents sont contactés en cas de dégradation de leur état de santé.

Les soins nécessaires sont consignés dans la documentation des soins.

L'Association pour personnes âgées nécessitant des soins travaille avec le système BESA (Bewohner-Erfassungs- und Abrechnungssystem).

Les informations et données sont protégées et traitées de manière confidentielle.

Un(e) aumônier/ère de la région vient régulièrement rendre visite aux résidentes et résidents. Ceux qui souhaitent d'autres offres en la matière peuvent tout à fait le demander et nous serons ravis d'y donner suite.

Les appartements médicalisés fonctionnent selon les us chrétiens (Noël, Pâques, etc.).

## Principe 3

**Nous organisons les journées en accord avec les résidentes et résidents afin qu'ils se sentent bien et en sécurité. Nous proposons régulièrement des activités, qu'elles soient prévues ou spontanées. Elles sont conçues pour stimuler les capacités motrices, intellectuelles et sociales des résidentes et résidents.**

Il est capital que le programme de la journée soit pertinent et adapté à chaque résident(e) et qu'ils soient tous impliqués dans le déroulement de leur journée. C'est l'équipe de soins qui y veille au quotidien, en s'assurant que les capacités des résidentes et résidents soient bien utilisées et sollicitées,

Avec leur atmosphère chaleureuse, les appartements médicalisés se prêtent tout à fait aux activités pertinentes et les résidentes et résidents sont invités à participer à l'élaboration du programme de leurs journées.

Tous les repas sont cuisinés dans les appartements médicalisés et les résidentes et résidents sont encouragés à participer à la préparation ou à regarder.

Des activités sont planifiées et organisées toutes les semaines.

Les activités proposées (entraînement de la mémoire, jeux, motricité, chant, cuisine, promenade, etc.) se déroulent en groupe. Les résidentes et résidents qui ne peuvent ou ne veulent pas y participer font des activités individuelles en séquences courtes (lecture à voix haute, activité physique, stimulation) afin de tout de même favoriser les contacts sociaux.

Aussi, nous célébrons les différentes fêtes au cours de l'année.

Les proches sont encouragés à reconnaître les capacités des résidentes et résidents, à les solliciter et à satisfaire leurs souhaits. L'équipe de soins est là pour les y aider.

## **Principe 4**

**Nous encourageons nos collaboratrices et collaborateurs à assumer leurs responsabilités et à travailler de façon autonome en utilisant la marge de manœuvre qui leur est offerte.**

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland apprécient leurs fonctions variées et polyvalentes. Tous ceux qui travaillent directement auprès des résidentes et résidents ont une formation de soignant(e).

Leur formation et leur taux d'occupation correspondent au plan des postes imposé par la Direction de la santé et de la prévoyance sociale du canton de Berne.

Ils doivent travailler de façon autonome. Pour les aider dans leurs fonctions, des réunions d'équipe ont lieu tous les mois pour discuter des cas et des formations continues obligatoires sont définies en fonction de leurs tâches.

Les standards élaborés pour soutenir les collaboratrices et collaborateurs sont régulièrement vérifiés et complétés par les deux co-directrices, en collaboration avec les responsables qualité et les directrices de sites.

## **Principe 5**

**Traiter les résidentes et résidents ainsi que les collaboratrices et collaborateurs avec respect est une condition *sine qua non* pour travailler chez nous. Nous entendons être une organisation apprenante. Les compétences spécialisées et la formation sont des points importants à nos yeux.**

Traiter les résidentes et résidents avec respect est l'une des principales conditions pour travailler à l'Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland.

Outre les compétences spécialisées exigées, l'Association attend de ses collaboratrices et collaborateurs des compétences sociales et humaines, à savoir : la patience, l'empathie, la compréhension, l'esprit d'équipe et la capacité à gérer les conflits.

En cas d'incertitude, le personnel soignant est épaulé. Les co-directrices de l'Association mènent régulièrement des entretiens de collaborateurs, en collaboration avec les directrices de sites.

Par des mesures appropriées, les collaboratrices et collaborateurs sont épaulés et habilités à se soutenir mutuellement dans leurs tâches, ou en cas de difficultés, et à se faire part des erreurs repérées.

Les collaboratrices et collaborateurs s'intéressent aux thèmes de la vieillesse et de la gestion d'un foyer.

Ils se forment continuellement afin de maintenir leurs connaissances et leurs compétences à la pointe du progrès.

Nous formons également des apprenti(e)s. Les formateurs et formatrices les accompagnent dans leur parcours.

Les collaboratrices et collaborateurs expérimentés peuvent suivre des formations complémentaires (infirmière ES, soins palliatifs).

Tous les collaboratrices et collaborateurs sont soumis au secret professionnel.

## Documents complémentaires

- Plan de formation (en construction)
- Plan d'exploitation (Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland, juin 2014)
- Concept démente (Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland, avril 2014)
- Normes de soins diverses
- Plan de protection de l'enfant et de l'adulte (Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland, avril 2014)
- Plan d'urgence (voir Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland, février 2006)
- Concept de soins palliatifs (en construction)
- Plan de sécurité (Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland, août 2009)
- Statuts (Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland, mai 2013)
- Ordonnance sur les tarifs (Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland, adaptée annuellement)

Le présent Modèle de soins et de prise en charge a été approuvé par le comité de l'Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland le 28 octobre 2014.

Bienne, le 28 octobre 2014

## Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland

La présidente :



Madeleine Krebs

La direction du service de soins et d'accueil :



Barbara Glatthard



Marianne Troxler-Felder

Le présent plan d'exploitation a été élaboré par Barbara Glatthard et Marianne Troxler-Felder, co-directrices. Les personnes suivantes leur ont apporté leur aide :

- Association pour personnes âgées nécessitant des soins Bienne-Seeland :
  - Barbara Bennet, responsable qualité
  - Priska Gutknecht, Brigitt Rohrer, Therese Leiser, Marianne Stettler, Suzana Radovanovic, Andrea Läng, directrices de sites
- Gabriela Egeli, conseil et accompagnement, Soleure
- Gerlind Martin, gérontologue, Berne